

BUREAU DU PARC
Réunion du 3 juillet 2019
au Pavillon des Energies - LE DEZERT

Relevé de décisions

Extrait de délibération

B 2019/24 Finances locales : Divers : Avenant à la convention avec l'ENSAN

Affiché le 22 juillet 2019

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 3 juillet 2019 au pavillon des énergies - 50620 LE DEZERT, sous la présidence de Jean MORIN sur convocation des membres en date du 25 juin 2019.

Étaient présents :

Avec voix délibérative

Stéphan **BARRAULT**, Nicole **GODARD**, Jean-Michel **GREEN**, Laurent **HUET**, Jean-Marc **JOLY**, Françoise **LEROSSIGNOL**, Jocelyne **LEVAVASSEUR**, Florence **MAZIER**, Jean **MORIN**, Jean-Marie **POULAIN**, Gérard **TAPIN**, Patrick **THOMINES**, Alexandra **UHLMANN**

Étaient excusés :

Caroline **AMIEL**, Pierre **AUBRIL**, Gabriel **DAUBE**, Hubert **DEJEAN DE LA BATIE**, Michel **FAUVEL**, Anne **HEBERT**, Maryse **LE GOFF**, Pascal **MARIE**, Nathalie **THIERRY**, Didier **VERGY**

Étaient également présents (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :

Eric **DUJARDIN**, Jean-Baptiste **WETTON**, Guillaume **HEDOUIN**

B 2019/24 Finances locales : Divers : Avenant à la convention avec l'ENSAN

Délibération : Le Bureau du Parc autorise le président à signer un avenant à la convention avec l'ENSAN comportant les modifications suivantes :

- la prolongation de la durée de la convention jusqu'au 30 septembre 2019
- la nouvelle répartition des dépenses ci-dessous :

Description	Montant total (HT)	Montant affecté à ENSAN	Montant affecté au PNRMCB
Matériel/matériaux nécessaires aux expérimentations de la "Fabrique"	5 000,00 €		5 000,00 €
Outillage, acquisition de matériaux pour la construction du « prototype TEPCV »	25 380,00 €	25 380,00 €	
Expertise et encadrement du workshop « chantier de construction du prototype TEPCV »	8 820,00 €	8 820,00 €	
Réalisation d'une exposition sur les expérimentations constructives menées par les étudiants et réalisation d'un ouvrage "Ce que la recherche dit de l'expérimentation en architecture" (titre provisoire)	20 800,00 €	20 800,00 €	
Workshop logistique sur site (hébergement / engin)	10 000,00 €		10 000,00 €
TOTAL	70 000,00 €	55 000,00 €	15 000,00 €

Pour extrait certifié conforme,
Transmis en Préfecture le 22 juillet 2019

**Le Président du Parc
Jean MORIN**

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DE BESSIN
3 Village Ponts d'Neuve
Saint-Côme-du-Mont
60500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 60 - info@parc-cotentin-bessin.fr

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20190910-DELIB_B2019_24-
DE
Date de télétransmission : 10/09/2019
Date de réception préfecture : 10/09/2019